

COMITE DIRECTEUR

Procès-verbal n°4

Samedi 25 Novembre 2017 - Talence

Le 25 Novembre 2017 à 9 heures 30, les membres du CODIR présents (suivant la feuille de présence annexée au présent procès-verbal) se sont réunis à la Maison des Sports de TALENCE, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Actualités :

- 1.1 Signature conventions :
 - ligue/national
 - ligue/DIR PJJ (Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse)
- 1.2 Bilan salon des sports

2/ Calendrier 1^{er} semestre 2018

- 2.1 Cimes "d'Aquitaine" : hiver (3/4 février) - été
- 2.2 AG de la ligue (samedi 3 mars)

3/ Plan de développement

- 3.1 Préparation dossier équipe technique régionale (ETR)
- 3.2 Préparation des conventions ligues/CTs (signatures au cours de l'AG de la ligue)
- 3.3 Point sur les commissions

4/ Questions diverses

Questions diverses (4) :

Cathy C. explique ne plus pouvoir assumer le rôle de trésorière : cela nécessite trop d'investissements et de temps pour le faire correctement : préfère le signaler dès maintenant pour trouver une solution et assurera la transition en attendant.

Frédéric C : Il faut réfléchir à une solution interne (attention la parité doit être respectée) ou mixte : le trésorier pouvant être secondé par un comptable professionnel externe. Patrick D. cherche une solution dans ce sens. Cathy C. pourrait dans ce cas poursuivre son engagement.

Signature conventions (1.1) :

Fernand R. présente les deux conventions qui ont été signées lors du Salon des Sports le 4 Novembre 2017.

- La Convention de coopération territoriale

Signée le 4 novembre 2017 entre la FFME et la Ligue Nouvelle-Aquitaine, en présence de Pierre You, de représentants du CROS, et du directeur de la DRDJSCS.

C'est la deuxième convention signée par la fédération après celle signée avec l'Occitanie.

La convention a pour objet de renforcer la cohérence globale de la fédération et la synergie entre chaque niveau d'intervention autour d'objectifs partagés.

La convention est structurée en 6 parties et fixe notamment les engagements des deux parties (Fédération/Ligue), ainsi que les objectifs à tenir pour la Ligue durant cette olympiade.

Cette convention définit donc la voie à suivre, en fixant des objectifs sur l'ensemble des prérogatives de la Ligue (Structuration fédérale, formation, haut niveau, développement territorial ...).

Quelques objectifs pour cette olympiade :

- Mise en place de l'ETR courant de la saison 2017/2018,
- Consolidation de l'organisation régionale (commissions),
- Renforcement de la cohérence territoriale par la signature des 10 conventions avec les CT (si possible lors de l'AG régionale et au plus tard en juin 2018),
- Mise en place d'une communication proactive (Site internet, réseaux sociaux),
- Structuration de l'excellence sportive et l'accès au haut niveau, notamment par la labellisation des clubs mini perf, et performance,
- Création, mise en place et développement du plan régional de développement des SAE,
- Définition et mise en œuvre d'un plan stratégique sécurité,
- Création d'un organisme régional de formation avant 2021,
- Poursuivre l'accompagnement des clubs et développer leur activité (multi-activité, sport handi, sport santé...).

Il faut mettre en œuvre cette convention.

Pour l'ETR (Equipe Technique Régionale) : Fernand R., en tant que salarié de la Ligue, sera le coordonnateur de l'ETR.

Il faut constituer cette équipe et notamment trouver un entraîneur référent régional pour l'accès au haut niveau en escalade. Pour le ski-alpinisme, la ligue s'appuie actuellement sur l'entraîneur du CT65, Patrick Campays, dans la continuité des relations établies au cours de l'olympiade précédente avec le CR Aquitaine.

- [La Convention annuelle 2017/2018 Direction Interrégionale Protection Judiciaire Jeunesse \(DIR PJJ\) / LiNAME](#)

Signée également le 4 novembre 2017, en présence de Madame Teuma, représentante de la DIR PJJ, du président de la FFME, du représentant du CROS, et du directeur de la DRDJSCS.

Cette convention a pour objectifs de favoriser, de promouvoir la pratique des activités de montagne et d'escalade pour un public prioritaire, et d'utiliser la pratique sportive comme outil d'insertion sociale

Pourquoi ?

- Pour répondre aux objectifs fixés par notre plan de développement régional,
- Favoriser l'accès de tous aux pratiques,
- Développer une approche partagée des activités,
- Développer des partenariats.

Le grand objectif : Développer et rendre plus accessible à la pratique

- Encourager et accompagner les clubs à l'accueil des jeunes issus des services de la PJJ,
- Favoriser la mise en relation avec les clubs et les établissements PJJ pour monter des projets Montagne/Escalade,
- Favoriser la pratique régulière des jeunes souhaitant s'investir dans les activités proposées,
- Proposer à un groupe de jeunes suivis par leur encadrant de participer aux Cimes d'Aquitaine permettant de découvrir l'ensemble des activités proposées par les clubs FFME,
- Participer à des événements de promotion de l'activité physique pour ce public,
- Possibilité de mettre en place en collaboration avec leur Pôle de formation des actions de formations communes.

Pierre-Alain B retrace l'historique des rencontres qui ont conduit à la signature de cette convention :

Il y a quelques années animation escalade pour 8 Jeunes en détention à Gradignan via le CROS. Puis contact avec la PJJ pour aider à la constitution d'une équipe pour le challenge Michelet.
Début d'année 2017 : la PJJ prend contact avec la ligue pour mise en place d'une convention.

Concrètement, il va s'agir d'identifier les besoins de la PJJ et de les mettre en relation avec les clubs intéressés et volontaires. Cette perspective sera insérée dans chaque convention ligue/CT.

Karine H. soulève le problème du financement de ses jeunes : comment va se passer l'inclusion de ses jeunes que ce soit dans l'activité d'un club ou dans la participation à des événements (par exemple cimes d'Aquitaine).

A voir également le problème des assurances.

Frédéric C. explique que tout cela sera à mettre en place avec les services et établissements PJJ qui auraient les moyens de faire fonctionner ce programme.

A voir également si ce genre de programme ne pourrait pas bénéficier de subventions.

Tout est à construire.

Bilan salon des sports (1.2) :

Pierre-Alain B a fait un petit résumé écrit avec des photos (Annexe 2).

En bref : En 5 jours le stand FFME a vu 1 250 grimpeurs.

Très bonne exposition du fait de l'absence de la FFME sur le salon 2016.

Stand classé numéro 1 ex aequo avec celui du Hand-ball.

Attention il n'y avait pas suffisamment de bénévoles sur les 5 jours : il faudra absolument trouver des solutions pour l'année prochaine.

Cimes "d'Aquitaine" : hiver (3/4 février) – été (2.1) :

Les cimes Hivernales auront lieu le week-end du 3 et 4 Février 2018 à Gourette. Le Chalet Pyrénéa a été réservé pour des pensions complètes.

Le CT 64 est d'accord pour mettre à disposition ses 2 salariés pour aider à l'organisation, sur les bases de la convention de partenariat établie avec le CR aquitaine.

Quid du positionnement du salarié de la Ligue dans le projet ?

On reste sur la même organisation que les années précédentes qui fonctionne très bien. A réfléchir pour une évolution possible sur les futures années. Accord de tous les membres présents.

Emmanuel V. précise qu'il serait intéressant que Fernand R. soit présent le week-end des Cimes pour voir comment les activités se déroulent et l'organisation mise en place.

Il rajoute qu'il faut mieux organiser la publicité autour de cet événement qui manque cruellement de visibilité.

Fernand R. pourrait s'occuper de la communication autour de cet événement et en profiter pour rencontrer les différents acteurs pour se faire connaître et établir des contacts.

Pierre-Alain B suggère pour l'avenir d'utiliser d'autres événements pour faire la publicité des Cimes : la journée Vital Sport, la journée nature à Hosteins ou encore le salon des Sports.

A réfléchir également sur le fait d'intégrer des formations et/ou recyclages dans ce week-end. Frédéric C. rappelle les 3 objectifs des Cimes :

- Découverte et promotion des activités fédérales
- Formation : lien formation initiale et continue (recyclage)
- Pratiques pour tous : accueil de publics spécifiques, lien avec la politique de la ville...

S'agissant des Cimes estivales : Format à repenser ? Organisation dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine ?

AG de la ligue (Samedi 3 Mars) :

L'assemblée générale de la LiNAME aura lieu le Samedi 3 Mars 2018 de 10h à 12h, à Gémozac (17).

Elle pourrait être l'occasion de signer les conventions de coopération entre la Ligue et les Comités Territoriaux.

Après le repas, réunion du Conseil des Présidents des Comités Territoriaux de 14h à 16h.

Points sur les commissions (3.3) :

Fernand R. explique avoir travaillé à la structuration des commissions : le tableau a été remis à jour. Par rapport au calendrier, il est urgent de dynamiser en priorité les commissions Formation, Compétition et Evènements.

Pour constituer l'ensemble des commissions, un mail a été envoyé aux Présidents des Comités Territoriaux pour que la demande soit relayée auprès des clubs. A ce jour, très peu de retour.

Commission sécurité :

Il est décidé qu'il y aura 1 référent par territoire qui sera le Président du CT, en l'absence d'autre volontaire. Objectif : favoriser la circulation des informations.

La commission a été sollicitée dans le cadre d'un différend lié à la sécurité opposant la salle de l'Acclameur et le Club VERTIGE à NIORT.

Pierre-Alain B. fait un résumé des faits.

Commission Equipement :

Fernand R. explique qu'il a plusieurs projets SAE en cours.

Un guide comme celui réalisé par Pierre-Alain B. pour l'Aquitaine a été créé pour la ligue et a mis en ligne sur le site de la LiNAME. Il sera mis à jour en fonction des remarques.

Un entretien concernant le financement d'éventuels projets a eu lieu avec le Conseil Régional. L'objectif étant d'harmoniser les projets et les attentes de chacun.

La cartographie des SAE révèle à ce jour que sur 158 sites référencés par la FFME, 63 sont utilisés par des clubs, dont 20 SAE.

Attention : la Ligue est souvent sollicitée trop tard dans la mise en place du projet. C'est pourquoi la commission travaille sur une stratégie permettant d'intervenir en amont.

Commission Compétitions Escalade :

Jean-Jacques N. explique que les documents concernant l'organisation des compétitions régionales à l'attention des clubs organisateurs sont en ligne sur le site de la LiNAME.

Toujours aucune date définie pour les différentes compétitions régionales car à ce jour aucun retour.

Il faut réfléchir à mettre en place un calendrier de toutes les compétitions de la Nouvelle Aquitaine : la remontée des informations des clubs et des CT vers la Ligue est primordiale.

Commission formation :

Jean-Jacques N. explique qu'il devient urgent de faire un recensement exhaustif de tous les instructeurs avec la date de validité du profil afin de permettre l'organisation de recyclages et des modalités de financement afférentes.

A ce jour les informations que l'on trouve sur le site de la FFME ne sont pas à jour : il faut faire remonter le problème à la Fédé.

Il faut mettre en place un calendrier, au minimum semestriel, de toutes les formations organisées par la LiNAME.

Dans la perspective de postuler pour être organisme régional de formation à l'horizon 2021, et plus tôt si nous sommes prêts, nous devons recentrer l'organisation des formations au niveau de la Ligue.

Cependant, actuellement, dans le cadre de la délégation tacite accordée aux CT pour l'organisation des formations, il serait nécessaire de réfléchir à un document qui fixerait les droits et devoirs en matière de formation, notamment en ce qui concerne les organisateurs et les instructeurs. Si la plupart du temps le travail est effectué correctement, il est néanmoins à déplorer certaines dérives qui portent tout simplement préjudice aux stagiaires. Ce document pourrait être annexé aux conventions Ligue/CT.

Commission ski alpinisme :

Emmanuel V. fait un point avec la trésorière sur des factures de compétitions datant de l'année dernière qui n'auraient pas été payées et dont le paiement a été intégralement avancé par Patrick Campays avec ses fonds propres.

Il est urgent de régulariser la situation sinon la saison qui arrive risque d'être compromise.

Cathy C. n'était pas au courant de cette situation qui ne lui a jamais été signalée. Frédéric C. non plus. Elle va faire les recherches nécessaires et, le cas échéant, régularisera le tout dès réception des éléments.

Quid de l'accompagnement de Marie-Charlotte : sportive de Haut niveau en ski Alpi ?

Frédéric C indique qu'il faut faire le point et retrouver le matériel qui avait été acheté à l'époque par l'ex Comité régional Aquitaine.

De manière générale, il y a un travail de structuration à faire et définir une politique d'accès au haut niveau.

A déterminer les participations de chacun (Clubs, CT et Ligue) par rapport aux sportifs.

Commission Handisport :

Karine H. explique être déçue de ne pas avoir pu constituer une commission représentative de tous les territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

Elle s'est donc organisée avec les seules personnes qui ont répondu : Sabrina B. (40), Valérie (79) et Pierre P. (33).

Un bilan de ce qui existe et des besoins va être réalisé.

Objectifs :
- que la commission soit une référence pour orienter les clubs en la matière,
- trouver des sportifs pour 2024.

Commission Accès Haut Niveau :

Patrick D. explique qu'à ce jour il n'y a en Nouvelle-Aquitaine quasiment aucun compétiteur qui serait susceptible de correspondre au profit de sportif de Haut Niveau.

Seulement 20 Jeunes de Nouvelle Aquitaine ont participé aux Coupes de France.

Il y a un vrai travail à faire : il faut construire des circuits adaptés et la communication est essentielle.

Un budget est en cours d'élaboration.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant fait l'objet d'une décision et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 12 heures 51.

Du tout il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de la ligue et par la secrétaire de séance (à savoir la secrétaire de la ligue).

Le Président de la Ligue,
Frédéric CARRINCAZEUX

La secrétaire de séance,
Olivia PUTZEYS